



Voisin se declarant a un domicile qui n occupe pas.

Par **vivace**, le **20/11/2009** à **21:35**

Bonjour,

Je voudrais savoir si des personnes ne résidant pas dans leur maison ont le droit d'avoir des aides de la CAF.

Ils reçoivent leur courrier à ce domicile qui est insalubre, inhabitable. Ils sont déclarés aux impôts également. Ont ils le droit de mentir à leur sujet pour payer moins d'impôts où je ne sais quoi ? Je pense qu'ils fraudent. Pouvez-vous m'expliquer quelles sont les raisons qui mènent à faire cela, ils cachent certainement quelque chose.

Merci

Par **jeetendra**, le **21/11/2009** à **08:58**

Bonjour, [fluo]à chacun ses problèmes, ses soucis, le soleil brille pour tout le monde[/fluo], s'ils "fraudent, trafiquent, magouillent, ...), ça les regarde, pas vous, ni Experatoo, bonne journée.

Par **vivace**, le **21/11/2009** à **10:44**

ok, pas de problème !!!